



DÉSID'ÉCLAIR

SOMMAIRE

- ANIMATIONS - P 2
- DÉSIDÉRIENS - P 3
- TRAVAUX - P 4 - 5
- TENNIS COUVERTS - P 4
- AMÉNAGEMENT DU CENTRE - P 4
- CABINET DENTAIRE - P 5
- TRAVAUX À L'ÉCOLE - P 5
- MANDRAGOTTE - P 6
- CONSEILLERS NUMÉRIQUES - P 6
- REPAIR CAFÉ - P 6
- OPAH - P 7
- ÉLECTIONS 2026 - P 7



Les visites guidées avec Danielle Durieux connaissent un véritable succès.

L'édito du maire

Les animations estivales ont apporté leur lot de joie et de moments de convivialité dans notre commune. Je salue le comité des fêtes qui a brillamment réussi la fête patronale et le vide-greniers. Les membres de l'association Bédoin's & Co ont célébré la 20ème bougie de sa Fête de la musique avec brio. Les visites guidées font découvrir notre village : je remercie personnellement Danielle Durieux pour l'énergie qu'elle engage.

Grâce à nos excellents rapports avec les communes du 43140, les cérémonies du 14-Juillet ont été célébré en commun avec les Séauvois et les San Vitournaires, à Saint-Victor-Malescours.

Je remercie toutes les entreprises qui contribuent à l'attractivité de Saint-Didier-en-Velay. Je tiens à féliciter la Brasserie des Plantes qui exporte ses produits et récolte les récompenses internationales en véhiculant une image dynamique de notre commune.

Certains travaux sont achevés. L'avenue de la Gare a subi des rénovations des réseaux sous-terrains et des réfections des voiries. Le raccordement à la station de Lherbret est terminé : notre eau potable a désormais un avenir plus sécurisé.

La création du futur cabinet dentaire a commencé dans l'espace situé sous la maison médicale. Le centre-bourg s'embellit : le boulevard des Jardins est en cours d'aménagement ; la place du Senis et la place des Vallards vont bientôt être réaménagées. Les piétons s'y déplaceront en toute sécurité et les places de stationnement seront mieux réparties. La végétalisation de ces espaces finalisera la réussite du projet.

En ce mois de septembre 2025, les membres des associations ont pris part au récent forum : je les salue et les encourage à poursuivre avec autant de dynamisme. Je souhaite aussi une belle rentrée à tous nos écoliers et collégiens, ainsi qu'à tous les Désidériens.

Emmanuel Salgado

ANIMATIONS



Fête de la musique édition 2025



Animation musicale avec le groupe All of us, lors du marché de la Brasserie des Plantes, le 17 mai 2025. Le guitariste - Hassan - et la chanteuse - Ève - sont des Désidétiens.

MON LOGO EN VELAY

Lors du marché animé du 4 juillet, la municipalité de Saint-Didier-en-Velay a récompensé les joueurs du jeu portant sur les logos de Saint-Didier-en-Velay : Mon Logo en Velay.

Dans ce jeu gratuit, les joueurs devaient reconnaître les entreprises, commerces et associations cachés derrière un fragment de logo. Le logo préféré des joueurs était aussi mis à l'honneur dans le bulletin de participation.



Le logo de la Brasserie des Plantes a reçu le plus de votes, suivi de près par les logos de l'association Le Secret de Camille et du centre de secours Velay-Semène.



La remise des prix a eu lieu le 4 juillet sous la Halle. 520 euros de bons d'achat dans des commerces désidétiens ont été distribués aux gagnants.

Les gagnants du jeu 2025

Gontard Gérard	Vialleton Maël
Vacher Pauline	Sidro Justine
Caillet Nicole	Colombet Jean Claude
Massard Louis	Dufaure de Citres Léonie
Massard Baptiste	Souvignet Jean Philippe
Souvignet Pascale	Chambeyron Béatrice
Monier Jean-Paul et Nathalie	Petre Anthony
Faucher Emilie	Petre Patricia
Marconnet Marie	Gagnaire Annie
Souvignet Julien	Colombet Nadine
Aurélié Peyron (Jardin de Santé)	Avril Loïc
Pontvianne Laure	Chevele Pernet Marjorie
Bobey Margot	Vialleton Clotilde
Monier Michel	Gontard Gérard
Revel Nathalie	Touyard Florence
	Monchand Bertrand



La soirée a été animée par la Band'a banda, puis le duo Las Cuerdas accompagné d'une danseuse de flamenco.



LE MOT DE L'OPPOSITION

Conformément au règlement du conseil municipal, les élus de l'opposition disposent de 400 caractères dans la lettre d'information semestrielle.

Les élus concernés n'ont pas manifesté leur volonté de s'exprimer dans cet encart.

UN NOUVEL EMPLOYÉ AUX SERVICES TECHNIQUES



Mathis Pays a rejoint l'équipe des services techniques de la ville de Saint-Didier-en-Velay. Polyvalent, ce Séauvois de 26 ans est spécialisé dans les espaces verts.



NOTRE DOYENNE



Notre doyenne, Mme Lucie Mounier, faisait son marché mercredi 30 juillet.

DANIELLE DURIEUX

Danielle aime Saint-Didier et elle aime en partager l'histoire. Ses visites guidées permettent aux Désidériens et aux touristes de découvrir l'histoire locale.



LE FUTUR BOUCHER DE LA RUE DE LA RÉPUBLIQUE



M Bastien Bergeron est originaire de Saint-Victor-Malescours. Il rénove actuellement le commerce situé rue de la République. Il prévoit d'ouvrir les portes de la boucherie à l'automne 2025.



TRAVAUX : NOTRE COMMUNE AVANCE.

TENNIS COUVERTS : DÉLAIS RESPECTÉS

Comme prévu, les courts de tennis couverts fonctionneront en fin d'année : cela permettra de libérer des créneaux dans le gymnase, pour satisfaire les nombreux usagers des associations sportives, les écoliers et les collégiens.



L'isolation du bâtiment est en cours.

AMÉNAGEMENT DU BOULEVARD DES JARDINS, DE LA PLACE DU SENIS ET DE LA PLACE DES VALLARDS

Les travaux se déroulent en plusieurs temps dans le centre-bourg. La fin de la première phase avec l'aménagement du boulevard des Jardins va permettre de démarrer les travaux place du Senis, puis place des Vallards.



FUTUR CABINET DENTAIRE : UN PROJET BIEN SUBVENTIONNÉ

Les accords avec les professionnels de santé de la maison médicale et l'obtention de subventions importantes vont permettre à Saint-Didier-en-Velay d'accueillir une dentiste dans des conditions satisfaisantes. Les travaux de création du cabinet dentaire ont commencé au mois de juin. La future dentiste s'appelle Aurélie Rochedix. L'ouverture du cabinet est prévue pour 2026.

Dépenses : 395 037.73 € H.T.

Maîtrise d'œuvre : 31 860.00 € H.T.

Travaux : 363 177.73 € H.T.

Recettes (subventions) : 286 394.03 €

État - DETR 2025 : 58 000.00 €

Région Aura - PACTE Santé : 150 000.00 €

Europe - LEADER : 78 394.03 €



Le local sera situé sous la maison médicale.

TRAVAUX À L'ÉCOLE PUBLIQUE



Le bâtiment récemment acquis par la ville va devenir un espace couvert dédié aux activités physiques.

Les sols de la cour de l'école maternelle ont été rénovés cet été.

Conformément à la loi, la commune a la charge des écoles publiques établies sur son territoire. Elle est propriétaire des locaux et en assure la construction, la reconstruction, l'extension et les grosses réparations. Elle gère les crédits d'équipement, de fonctionnement et d'entretien des écoles.



LA MANDRAGOTTE COMPTE SUR VOUS !

L'équipe de la médiathèque travaille actuellement sur l'histoire de la médiathèque et recherche des photos du bâtiment qui a abrité l'ancienne mairie, une ludothèque et les bains-douches. Si vous avez documents et/ou photos, merci de contacter l'équipe de la médiathèque.



Horaires de la médiathèque :
Mardi-vendredi : 15h30-19h00
Mercredi : 10h00-12h30 et 14h00-18h30
Jeudi : 15h30-18h30
Samedi : 9h00-12h00

mediathequestdidier@loire-semene.fr - 04 71 61 18 35

LES CONSEILLERS NUMÉRIQUES PEUVENT VOUS AIDER !



Maxime et Romain assurent des permanences en mairie de Saint-Didier-en-Velay :

les mardis et les vendredis, de 9h30 à 12h00.



REPAIR CAFÉ SUR NOTRE TERRITOIRE

Un 'Repair Café' a été créé à Pont Salomon. Il fait partie d'un réseau mondial de sites dans lesquels des réparateurs bénévoles viennent assurer des permanences.

Les particuliers s'inscrivent sur un créneau et essaient de diagnostiquer puis de réparer l'objet en panne avec les réparateurs.

Les réparations sont gratuites ou sur don libre. Les particuliers qui adhèrent à l'association (10 € / an) peuvent faire réparer de l'électroménager, un vélo, un sèche-cheveux, une enceinte...

Les pièces de rechange sont à la charge du particulier qui peut obtenir de l'aide pour l'installation.

Permanences à la buvette du stade de Pont Salomon, de 9h à 12h, les premiers samedis du mois (6 septembre, 4 octobre, 8 novembre, 6 décembre...).

repaircafepontois@gmail.com

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

OPAH : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE ET SEMÈNE				
PERMANENCES HABITAT (avec RDI)				
ANNÉE 2025				
	La Selve/Semène (Lieux : Communauté de communes)	Aurec/Loire (Lieux : Maison France Service)	St-Just-Malmont (Lieux : Maison France Service)	St-Didier-en-Velay (Lieux : Mairie)
12/09/2025			9h-12h	
22/09/2025		14h-17h		
10/10/2025				9h-12h
20/10/2025	14h-17h			
07/11/2025			9h-12h	
17/11/2025		14h-17h		
05/12/2025				9h-12h
15/12/2025	14h-17h			

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :
 SOLIHA Haute-Loire
 77 rue du Faubourg St Jean 43000 le Puy-en-Velay
 contact.haute Loire@solihha.fr
 04-71-09-14-07






Des aides administratives, techniques et financières (financement de la communauté de communes Loire-Semène et de l'Agence Nationale de l'Habitat ANAH) sont proposées sur le territoire de notre communauté de communes Loire-Semène pour faciliter des travaux de réhabilitation de l'habitat privé (performance énergétique, adaptation au vieillissement et lutte contre l'insalubrité).

Ces aides concernent les propriétaires occupants (sous conditions de ressources) et les propriétaires bailleurs.

Saint-Didier-en-Velay a instauré un secteur renforcé où la commune intervient en complément de ces aides pour des travaux lourds pour les propriétaires bailleurs ou conjointement avec la communauté de communes pour des travaux de façade.

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé (en fonction des enveloppes prévisionnelles) par SOLIHA Haute-Loire.

Pour fixer un rendez-vous avec Soliha lors d'une permanence : 04 71 09 14 07

CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

Pour la troisième année consécutive, la mairie de Saint-Didier-en-Velay, en partenariat avec la Fondation Brigitte Bardot et l'association ARPA CHAT 43, met en place une campagne de stérilisation et d'identification des chats errants.

Cette opération se déroulera du mois de septembre au 31 décembre 2025. Elle vise à limiter la prolifération des chats sans propriétaire et à améliorer leurs conditions de vie, tout en évitant les nuisances pour les habitants.

Afin d'éviter la prolifération des chats errants, merci de ne pas les nourrir, sauf s'ils sont identifiés et stérilisés.



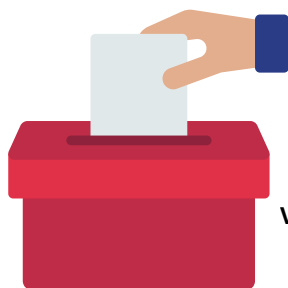
PROCHAINES ÉLECTIONS

Les prochaines élections municipales auront lieu au printemps 2026.

Les nouveaux habitants sont invités à s'inscrire sur les listes électorales.

Les personnes ayant changé d'adresse doivent en informer la mairie.
 Vous pouvez envoyer votre nouveau justificatif de domicile à : accueil@saint-didier.com

Plus d'informations et démarches en ligne : servicepublic.fr



HORAIRES DÉCHÈTERIES

Les horaires des quatre déchèteries offrent une plus grande amplitude d'accès au service : il n'y a plus d'horaires d'été et d'hiver.
Les déchèteries ferment à 17h30 les jours d'ouverture.

Horaires d'ouverture des déchèteries de Saint-Just-Malmont et Aurec-sur-Loire

Mardi : 9h30 – 12h30 / 13h00 – 17h30
 Mercredi : 9h30 – 12h30 / 13h00 – 17h30

Vendredi : 9h30 – 12h30 / 13h00 – 17h30
 Samedi : 9h30 – 12h30 / 13h00 – 17h30

Les artisans, commerçants et services techniques des 24 communes du territoire peuvent déposer gratuitement leurs déchets valorisables dès 9h30 sur les déchèteries de Saint-Genest-Malifaux et de Bourg-Argental et dès 8h15 sur les déchèteries d'Aurec-sur-Loire et de Saint-Just-Malmont.

www.sictomvelaypilat.fr

